

AUCH : les cadors 2017 du bac avec les illustres .

Martin 20/20



AUCH : les cadors 2017 du bac avec les illustres .

EDUCATION

Mention très bien



Vendredi 7 juillet, Franck Montaugé, sénateur-maire, et Cathy Daste-Leplus, adjointe chargée de l'Éducation, ont reçu à l'Hôtel de Ville, les élèves auscitains ayant obtenu plus de 16/20 de moyenne au baccalauréat.

En présence des proviseurs des lycées Pardailhan, Garros, Oratoire et Beaulieu-Lavacant, le sénateur-maire a salué la réussite de ces élèves :

« Je vous félicite pour votre travail et votre persévérance. On n'arrive pas à ce résultat sans talent. Je ne voudrais pas oublier d'inclure dans mes remerciements tous ceux qui vous ont accompagné dans votre parcours scolaire : vos enseignants, le personnel des établissements que vous avez fréquentés et bien sûr les proviseurs de vos lycées qui sont présents aujourd'hui. Enfin, j'ai une pensée particulière pour vos parents ou grands-parents qui sont bien sûr très fiers de vous ! »

« car nous sommes très attentifs à l'éducation des enfants mais aussi des jeunes adultes que vous êtes. Dans un contexte parfois traumatisant, vous pouvez vous appuyer sur la valeur de l'éducation, qui est au cœur de notre action car notre avenir, c'est vous ! »

Les lauréats :

BEAULIEU LAVACANT ANGELIQUE BONALDO

LYCEE GARROS :KEVIN DULAC, ELIES EL AOUD, FLORIAN FERRARONI, ARNAUD CAZES, JULIEN ANE, ROMAIN HELLIER, GAËLLE OZON, ETIENNE PIQUER, EVA CLERGUE, CLEMENT RIVOLA, MARION STEINBERGER.

LYCEE ORATOIRE STE MARIE: MEDIALEN CHEVALIER, MAÏLYS DELLAS, CHLOE LADAIQUE, ALICE BORIES, SALOME BARASZ, BASTIEN EYDOUX, MATHIEU BIERER, ANAÏS BOUDY, JULIE ICHER, JEAN LEFORT, NAWAL TCHAH.

LYCEE PARDAILHAN : Louis DUSSEL Samantha HOUSSAIS, Lena CARLIER, Victoria CORREA, Pauline ARISTA, Martin BLUGNICOURT, Loona JOSEPH, Sarah BARRERE, Baptiste BUET, Clément CAILLARD, Laura ELORZA, Yanis MANZO ,Thibaut MENZ, Florent MICOS, Valentin MORIN, Paul BARAYRE, Tom ROUSSEAU, Jonathan DUPOUY,



Martin BLUGNICOURT 20/20 (avec José BARREAU le Proviseur du Lycée Pardailhan) pose devant le portrait du Machéral LANNES , quoi de plus normal pour un candidat à l'**Ecole Nationale des Chartes** .



L'École recrute et forme des chercheurs expérimentés, notamment des futurs conservateurs du patrimoine et des bibliothèques en leur dispensant un enseignement historiographique de haut niveau tourné vers l'analyse des documents de toutes sortes (matériaux archéologiques, livres, écrits ; œuvres d'art, supports audiovisuels et électroniques, etc.), l'étude de l'évolution du médiéval, du néo-latin et des langues romanes, ainsi que l'histoire du droit et des institutions. Après avoir soutenu une thèse sur une recherche inédite et approfondi et accompli divers stages, les élèves fonctionnaires-stagiaires obtiennent le diplôme d'archiviste paléographe.

Des cycles de master et le doctorat

L'École propose aussi trois cycles de master « technologies numériques appliquées à l'histoire », « études médiévales », « concepteur audiovisuel ». Elle délivre le doctorat avec l'école doctorale d'histoire de Paris I Sorbonne, d'une part, et l'école doctorale d'histoire moderne et contemporaine de Paris IV Sorbonne, d'autre part.



Martin BLUGNICOURT bref entretien.